

# Cyber-harcèlement

<b>Présentation</b>	<p>Le cyber-harcèlement comprend toute forme de harcèlement qui fait appel aux nouvelles technologies de l'information et de la communication pour importuner, menacer, et insulter les victimes avec l'objectif de les blesser. Pour pouvoir parler de cyber-harcèlement, le comportement doit se produire de manière intentionnelle et répétitive et il doit y avoir un déséquilibre de rapports de forces entre l'auteur et la victime.</p> <p>Le GSM, l'ordinateur et Internet permettent de se livrer à un nombre illimité de types de cyber-harcèlement: dérober un mot de passe pour bloquer un compte ou pour diffuser au nom de l'utilisateur des messages à caractère offensant, envoyer des messages de haine, diffuser des ragots par mail, harceler via Windows Live Messenger, Facebook ou les « chat rooms », créer un site, un blog ou un compte sur les réseaux sociaux avec des contenus et des photos blessants pour la victime, etc.</p> <p>Ces harcèlements n'ont pas lieu uniquement entre jeunes, mais ceux-ci semblent davantage présent parmi les auteurs et les victimes. Le cyber harcèlement et le harcèlement classique vont très souvent de pair. Ce qui est spécifique au cyber-harcèlement c'est le caractère dit anonyme d'internet, ce qui a pour conséquence que les auteurs osent davantage qu'en cas d'harcèlement hors ligne.</p>
<b>Base légale</b>	Art. 145 <i>bis</i> de la loi du 13 juin 2005 relative aux communications électroniques 442 <i>bis</i> , 443, 444, 448 et 383 du Code pénal
<b>Conseils</b>	<p><b>JEUNES:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Parlez-en à une personne de confiance (parents, professeur, etc.)</li><li>- Ne répondez pas aux e-mails/messages de l'harceleur. Il y prendra tout de suite moins de plaisir</li><li>- Bloquez son numéro et/ou son adresse e-mail, faites éventuellement une nouvelle adresse e-mail et changez de pseudo</li><li>- Lignes d'aide: <a href="http://www.103ecoute.be">www.103ecoute.be</a> <a href="http://www.childfocus.be/fr/besoin-daide/chat-116000">http://www.childfocus.be/fr/besoin-daide/chat-116000</a></li></ul> <p><b>PARENTS:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Intéressez-vous aux activités en ligne de vos enfants, parlez-en de manière ouverte et positive tout en les sensibilisant aux risques qui y sont associés. N'interdisez pas l'utilisation des nouveaux médias, même si vos enfants ont commis une erreur/négligence.</li><li>- Pour les enfants de -12 ans, assurez-vous que l'ordinateur se trouve dans un lieu commun (pas dans la chambre à coucher par exemple), que vous puissiez de temps en temps jeter un coup d'œil à l'écran et que vous puissiez entendre si vos enfants s'effrayent de certaines images, mails, etc.</li><li>- Continuez à vous informer pour rester à jour par rapport aux évolutions et à l'environnement des jeunes (tablettes, smartphones, applications, etc.)</li><li>- Si des problèmes se manifestent, signalez les rapidement</li></ul> <p><b>ENSEIGNANTS:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Créez une ambiance positive et de bien-être dans la classe, intéressez-vous à ce que vos élèves font sur l'ordinateur/leur téléphone portable, abordez la discussion de manière positive</li><li>- Apprenez aux élèves à utiliser internet de manière sûre et responsable (dossier de ChildFocus), par des jeux de rôles, des discussions de groupe, des jeux d'opinion où les élèves ont des cartes « d'accord » et « pas d'accord », etc.</li><li>- Élaborez des règles « anti-harcèlement » avec la participation des élèves, écrivez les et exposez les de manière visible en classe et/ou dans la classe informatique</li><li>- Parlez de responsabilité et des conséquences que ces actes peuvent avoir, souvent les auteurs n'en ont pas conscience</li><li>- Prévoyez un point de contact où les élèves et les parents peuvent signaler un problème de harcèlement en toute confiance (boîte aux lettres anonyme rien que pour ça)</li><li>- Informez les parents en cas de problème s'ils ne sont pas au courant</li><li>- Continuez à vous informer pour rester à jour par rapport aux évolutions et à l'environnement des jeunes</li></ul>
<b>Bonnes pratiques</b>	7, 8, 12, 13, 17, 20, 23, 24, 28, 29, 33, 37, 38, 41
<b>Liens utiles</b>	<p><a href="http://www.webetic.be">www.webetic.be</a> <a href="http://www.clicksafe.be">www.clicksafe.be</a> <a href="http://www.cyberhate.be">www.cyberhate.be</a> <a href="http://www.internet-observatory.be">www.internet-observatory.be</a> <a href="http://www.childfocus.be/sites/default/files/cf-dossier-cyberpesten_fr.pdf">www.childfocus.be/sites/default/files/cf-dossier-cyberpesten_fr.pdf</a></p>